

#### Article 1 : ORGANISATION

ECONOCOM MANAGED SERVICES - 106, rue des 3 Fontanot - 92 000 Nanterre, organise du 23 janvier au 29 juin 2012 un jeu concours gratuit et sans obligation d'achat dénommé : Le « PRIX CAMPUS BY ECONOCOM ».

Ce prix est organisé par ECONOCOM MANAGED SERVICES, dans le cadre de ses relations écoles.

Le règlement de ce jeu concours sera diffusé pendant toute la durée du jeu sur le site [www.depotjeux.com](http://www.depotjeux.com). Le présent règlement définit les règles juridiques applicables à ce jeu.

#### Article 2 : PARTICIPATION

Ce jeu concours gratuit et sans obligation d'achat est réservé à tous les étudiant(e)s futur(e)s diplômé(e)s d'école d'Ingénieurs ou Master 2 en Informatique résidant(e)s en France, de plus de 18 ans.

La participation est limitée à un bulletin par personne (même nom, même prénom et même adresse).

Ce jeu concours sera porté à la connaissance du public, par l'intermédiaire de l'espace publication diffusée sur le Web par le site [www.prixcampusbyeconocom.com](http://www.prixcampusbyeconocom.com).

#### Article 3 : MODALITÉS DE PARTICIPATION

Pour participer au présent jeu concours, chaque participant(e) s'inscrit sur le site. Une pré-sélection de 100 candidats sera effectuée sur CV. Les candidats devront remplir le formulaire d'inscription prévu à cet effet, et répondre au sujet énoncé.

Le dossier d'inscription comprenant la réponse du sujet traité doit être renvoyé par le formulaire dédié sur le site [www.prixcampusbyeconocom.com](http://www.prixcampusbyeconocom.com).

Tout dossier d'inscription incomplet, ou émanant d'une personne n'ayant pas vocation à participer, sera considéré comme nul. Seuls 100 dossiers seront retenus. Les projets en réponse à un des 3 sujets proposés sont à retourner au plus tard le 14 mai 2012 (avant minuit).

#### Article 4 : DÉSIGNATION DES GAGNANTS

ECONOCOM MANAGED SERVICES sera chargé de la présélection des dossiers finalistes. Le jury final sera composé du Directeur Général ainsi que des représentants membres de l'entreprise organisatrice du jeu concours.

A l'issue de cette sélection, les 15 meilleurs dossiers feront l'objet d'une présentation devant le jury final pour déterminer les trois gagnants du jeu concours. Les 15 candidats sont invités à présenteront leur justificatif de scolarité / carte d'étudiant.

Les trois lauréats du jeu concours remporteront le « PRIX CAMPUS by ECONOCOM » soit le remboursement des frais de logement et des frais d'étude à hauteur de :

- 1er Prix : 10 000 €
- 2ème Prix : 5000 €
- 3ème Prix : 3000 €

#### Article 5 : ATTRIBUTION DU PRIX

Les gagnant(e)s seront contacté(e)s par téléphone pour l'invitation de la remise des prix. L'entreprise organisatrice remettra la somme remportée. Cette somme sera remise par chèque à l'ordre du gagnant lors de la soirée remise de prix.

#### Article 6 : ACCEPTATION ET PUBLICATION DU RÈGLEMENT

Le simple fait de participer entraîne l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement déposé via [www.depotjeux.com](http://www.depotjeux.com) auprès de l'étude Maître COHEN-SKALLI-HOBA, huissier de justice situé, 5, avenue Gabriel Péri • BP42 93401 ST-OUEN CEDEX.

Le règlement sera consultable pendant toute la durée du jeu à l'adresse [www.depotjeux.com](http://www.depotjeux.com).

#### Article 7 : RESPONSABILITÉ

Les organisateurs se réservent la possibilité, si les circonstances le justifient, d'annuler, reporter, écourter ou modifier le jeu concours, sans préavis et sans que leur responsabilité ne soit engagée de ce fait (cas fortuit ou force majeure ainsi que tout autre événement considéré par elles comme rendant impossible l'exécution du jeu dans les conditions initialement prévues). Aucun dédommagement ne pourra être demandé par les participants.

L'entreprise organisatrice disqualifiera systématiquement tout participant qui détournera l'esprit du jeu en tentant d'augmenter ses chances de gains, soit en utilisant des moyens techniques légaux ou illégaux connus ou à ce jour inconnus soit utilisant en captant ou en détournant à son profit des informations confidentielles.

L'entreprise organisatrice se donne le droit de procéder à des vérifications des méthodes utilisées par le participant et déterminer les conséquences qu'elles jugent utiles.

L'entreprise organisatrice se réserve le droit d'exercer des poursuites en cas de falsification caractérisée.

L'entreprise organisatrice rappelle aux participants les caractéristiques et les limites du réseau de télécommunication et décline toute responsabilité quant aux conséquences de la connexion des participants à ce réseau via le site [www.prixcampusbyeconocom.com](http://www.prixcampusbyeconocom.com)

L'entreprise organisatrice ne saurait davantage être tenue pour responsable au cas où un ou plusieurs participants ne pourraient parvenir à se connecter au site [www.prixcampusbyeconocom.com](http://www.prixcampusbyeconocom.com) et du fait de tout défaut technique ou tout problème lié notamment et non limitativement à/aux :

- l'encombrement du réseau,
- une erreur humaine ou d'origine électrique,
- toute intervention malveillante,
- la liaison téléphonique,
- matériels ou logiciels,
- tout dysfonctionnement de logiciels ou de matériel,
- un cas de force majeure,
- des perturbations qui pourraient affecter le bon déroulement des jeux.

Du seul fait de leur participation au jeu, les participants s'engagent à se soumettre au présent règlement pour les cas prévus et non prévus. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout litige qui surviendrait à l'occasion de l'exécution du présent règlement.

#### Article 8 : DONNÉES PERSONNELLES

Il est rappelé que pour participer au Jeu, les joueurs doivent nécessairement fournir certaines informations personnelles les concernant (nom, adresse ...). Ces informations sont enregistrées et sauvegardées dans un fichier informatique et sont nécessaires à la prise en compte de leur participation, à la détermination des gagnants et à l'attribution et à l'acheminement des prix. Ces informations sont destinées à l'Organisateur, et pourront être transmises à ses prestataires techniques et à un prestataire assurant l'envoi des prix.

En participant au Jeu, le joueur pourra également solliciter son inscription à un courrier électronique d'information de l'Organisateur. Les données ainsi recueillies pourront être utilisées dans le cadre légal.

En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les joueurs disposent des droits d'accès, de rectification et de suppression des données les concernant. Pour exercer ces droits, les joueurs devront envoyer un courrier à l'adresse suivante :

ECONOCOM MANAGED SERVICES - 106, rue des 3 Fontanot - 92 000 Nanterre.